



LÉgumineuses à Graines du Grand Ouest

**TERROIRS D'INNOVATIONS**

Bretagne 🍷 Normandie 🍷 Pays-de-la-loire

## Invitation Presse

**Le 12 janvier 2021–11 h 00**

**Restaurant collectif**

**Institut Agro - Agrocampus Ouest-  
Rennes**

### LEGGO : «Légumineuses à graines Grand Ouest»

«Le grand ouest s'organise collectivement pour relocaliser le marché des protéines végétales»

LEGGO est une association regroupant 3 régions (Bretagne, Pays de Loire et Normandie), qui a pour but de soutenir le développement d'une filière de légumineuses (pois, féverole, lupin, lentilles, pois chiche, soja, haricots), tant du point de vue commercial que technique.

En raison de son histoire et de la mondialisation des échanges, la France n'est plus suffisamment autonome dans sa production de protéines végétales, qu'elles soient à destination de l'alimentation animale ou de l'alimentation humaine.

« *Nous devons impérativement regagner en souveraineté agroalimentaire, et cela ne peut se faire sans le développement d'une production française de protéines végétales* », tels sont les propos du Ministre de l'agriculture Julien Denormandie en fin d'année 2020.

Pour se faire, le gouvernement a déployé des moyens financiers inédits : 100 millions d'euros auxquels viennent s'ajouter les investissements du PIA4 et de Bpifrance.

L'ouest est une terre historique de polyculture-élevage, favorable à la culture d'espèces protéiques. Cette démarche de reconquête d'une production délaissée est nécessaire pour répondre à certains enjeux sur lesquels l'agriculture est attendue : réduire notre dépendance aux importations - améliorer l'autonomie alimentaire des élevages et répondre aux préoccupations agronomiques et environnementales – développer l'offre locale de légumineuses à destination de l'alimentation humaine (lentilles, pois chiche, haricots, fèves, etc.), qui de fait permettra un développement économique dans les territoires.

La France compte actuellement 1 million d'hectares en protéines végétales (soja, pois, légumes secs, luzerne, légumineuses fourragères...). Mais l'ambition du gouvernement est de doubler les surfaces à échéance 2030. Car il y a urgence à relocaliser les approvisionnements pour donner du sens à la consommation de légumineuses en France

Créée par les Chambres d'agriculture de Bretagne, de Normandie, des Pays de la Loire, LEGGO s'inscrit dans cette dynamique de développement, afin de fédérer des acteurs autour des protéines végétales. C'est le fruit d'un travail collectif amont-aval regroupant producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, qui permettra de répondre aux besoins de consommation à destination humaine.

## Programme :

- Focus sur l'actualité liée aux légumineuses, plan protéines végétales
- Présentation de LEGGO et du Conseil Scientifique et Technique, ses objectifs
- Quelle valorisation pour les producteurs ?
- Quels bénéfices pour les territoires ?
- Quelles ambitions à 2 ans, 5 ans, 10 ans pour cette filière?

## En présence de :

- Jean-René Menier, agriculteur, élu FOP, élu Chambre d'agriculture de Bretagne, Président de LEGGO
- Jean-Michel Noël, responsable régional achats Sodexo, Adhérent de LEGGO
- Marilyne Huchet, directrice adjointe de la recherche et directrice du département économie-gestion-sociétés Angers-Rennes d'Agrocampus Ouest, école interne de l'Institut Agro, futur membre du Comité Scientifique et Technique de LEGGO

---

Contact presse : [Emmanuelle Tadier – Responsable Relations presse – Chambres d'agriculture de Bretagne – Tel : 06 79 65 85 95](#)